

COMMUNIQUE DE PRESSE

Etat des eaux en Rhône-Alpes : 54% des rivières en bon état

L'agence de l'eau publie son [rapport 2017 sur l'état des eaux](#) qui s'appuie sur 4,5 millions d'analyses annuelles réalisées dans les rivières, nappes d'eau souterraine et lacs des bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour évaluer l'état des eaux, les échelles de valeur allant de « très bon » à « mauvais ». Les résultats montrent une baisse très nette de la pollution domestique et une tendance à l'amélioration des concentrations en micropolluants (pesticides, métaux) en rivière même si de nouvelles molécules non mesurées jusqu'ici font leur apparition dans le faisceau de la surveillance.



- **La pollution régresse en Rhône-Alpes**

La qualité des cours d'eau s'améliore. **La pollution domestique a fortement régressé depuis 25 ans** grâce à l'installation de stations d'épuration performantes. En Rhône-Alpes, **54% des rivières sont en bon ou très bon état** (2 points de plus que la moyenne du bassin Rhône-Méditerranée).

Les secteurs **très urbanisés ou concernés par l'agriculture intensive**, comme la moyenne vallée du Rhône, l'ouest lyonnais et le Beaujolais, ainsi que les bassins historiquement **industrialisés restent les plus touchés par les pollutions**. Les zones préservées sont les zones de montagne ainsi que les têtes de bassin versant (Alpes, Drôme et Ardèche).

La pollution par les substances toxiques (pesticides ou autres micropolluants) **diminue également progressivement dans les rivières** grâce à des politiques en faveur d'une agriculture plus durable et aux investissements effectués par les industriels pour mieux traiter leurs eaux usées.

> **La toxicité des pesticides dans les rivières a chuté de moitié ces 10 dernières années**, une baisse principalement due à l'évolution de la réglementation qui retire progressivement du marché les substances les plus toxiques. Malgré tout, les **pesticides restent les substances toxiques les plus présentes dans les eaux**, le glyphosate et son métabolite l'AMPA en tête.

Le glyphosate détient le record de ventes, en France, avec **4 600 tonnes vendues de 2014 à 2016**.

> **Quant aux métaux (chrome, nickel, zinc...), les niveaux de contamination ont été divisés par 4 depuis 10 ans**. Ces métaux, principalement utilisés dans l'industrie du traitement de surface, ont été traités progressivement. Aujourd'hui, plus aucune pollution métallique n'est par exemple identifiée sur l'Arve (74) au-delà des normes autorisées. Une action collective mobilisant les entreprises est aidée par l'agence de l'eau depuis plus de 10 ans, à hauteur de 18 M€, pour financer des postes d'animation et des travaux.

> **Les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) formés lors de la combustion du bois, du fuel ou du charbon, constituent les polluants les plus toxiques des rivières** en raison des retombées atmosphériques. Le chauffage résidentiel apporte 66% des émissions contre 25% pour le transport routier. Même si les concentrations ont été divisées par 4 en 10 ans, elles restent encore **15 fois supérieures aux normes** et valeurs guides environnementales.

Au total, **plus de 400 substances** sont présentes dans les eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse sans que toutes puissent être comparées à des normes de qualité environnementales. La comparaison ne concerne en effet qu'**environ 200 substances** pour lesquelles des normes existent. Il reste donc difficile de connaître exactement les niveaux de toxicité dans le milieu. En outre, l'effet cocktail n'est pas encore bien connu.

L'amélioration de la qualité physicochimique a eu un effet bénéfique direct sur la faune et la flore des cours d'eau tels que les diatomées benthiques (algues) ou les invertébrés, indicateurs de la bonne santé de l'eau.

Cependant, l'amélioration de la qualité biologique révélée par la présence d'invertébrés est moins spectaculaire que celle des concentrations en polluants car ces petits animaux sont également tributaires de la qualité des habitats donc du bon fonctionnement de la rivière.

- **L'artificialisation, les barrages et les prélèvements d'eau perturbent le bon fonctionnement de la rivière**

> **Les rivières rectifiées représentent encore plus de la moitié des rivières** et se situent principalement dans les grandes zones agricoles (bassin versant de la Saône) et également autour des grands axes de communication (vallée du Rhône et de l'Isère). Renaturer les cours d'eau est essentiel pour lutter contre les crues, aider la rivière à s'auto-épurer et favoriser le retour de la biodiversité. Depuis 2013, en Rhône-Alpes, environ 150 km de cours d'eau ont été restaurés avec l'aide de l'agence de l'eau.

*Par exemple, dans l'Ain, **des travaux sur l'Albarine à Chaley ont redonné à la rivière un profil plus naturel sur plus d'1 km.** Deux ans après, des frais de truites et d'ombres sont observés, la protection contre les crues s'est renforcée et la nappe phréatique est de nouveau alimentée par la rivière. Coût des travaux : près de 100 000 euros financés à 30% par l'agence de l'eau.*

> **Le cloisonnement des rivières par des seuils et des barrages touche également plus de la moitié des rivières** notamment dans les massifs alpins et sur les grands cours d'eau aménagés (Rhône, Isère). Les poissons circulent mal et les sédiments, bloqués derrière ces obstacles, arrivent difficilement jusqu'à la Méditerranée, ce qui contribue au recul de la côte.

Depuis 2013, en Rhône-Alpes, près de 400 ouvrages identifiés comme problématiques, ont été rendus franchissables, conformément à la directive cadre sur l'eau, avec l'aide de l'agence de l'eau.

*Par exemple, **10 ans de travaux sur 10 obstacles qui barraient l'Hermance, l'une des rivières du sud-ouest lémanique en Haute-Savoie** ont permis de laisser passer les poissons. L'état écologique s'améliore et les truites fario et lacustre sont revenues s'y reproduire.*

> **46% des rivières sont perturbés par des prélèvements trop importants** et cette situation va s'aggraver avec le changement climatique. Face à ce constat, la préservation des zones humides, véritables réservoirs d'eau, et la chasse au gaspillage de l'eau sont deux solutions efficaces pour s'adapter au manque d'eau.

Depuis 2013, l'agence de l'eau a financé l'achat ou la restauration de plus de 3 700 hectares de zones humides en Rhône-Alpes ainsi que 19 millions de m³ d'économies d'eau, soit la consommation annuelle en eau potable d'une ville de 300 000 habitants.

*Par exemple, **la commune de Vienne (38) au sud de Lyon vise une économie de 1,3 million de m³ d'eau potable par an** en remplaçant 6 km d'une canalisation vieille de 40 ans et qui dessert 9000 foyers. Le **rendement du réseau** devrait passer de 63 à **80 %** après les travaux qui s'achèveront mi 2018, pour un montant de 5,3 M€ dont 4,3 M€ d'aide de l'agence de l'eau.*

- **Les eaux souterraines globalement en bon état**

Environ 80% des nappes souterraines sont en bon état chimique. Seule la pollution par les nitrates ne régresse pas. Quant aux pesticides, certains produits interdits comme les triazines (herbicides) sont encore régulièrement retrouvés dans les eaux du fait de leur rémanence, à des concentrations supérieures aux normes exigées pour l'alimentation en eau potable. Leur concentration diminue mais il faudra attendre de nombreuses années avant de les voir totalement disparaître. En outre, les mesures effectuées depuis 2017 sur les métabolites du métolachlore (substance de remplacement des triazines) semblent montrer des niveaux de contamination importants.

*Pour réduire ces pollutions, sur le **captage de Saint-Romain situé dans le Nord du département l'Isère, à Biol** sur le bassin versant de la Bourbre, les teneurs élevées en atrazine (herbicide interdit depuis 2003) et en nitrates rendaient l'eau impropre à la consommation. Une meilleure gestion de la fertilisation azotée des terres, couplée à des mesures agri environnementales et climatiques, proposées aux agriculteurs, ont fait chuter **le taux de nitrates de 30mg/l en 2010 à 20mg/l aujourd'hui et la concentration des pesticides est 25 fois plus faible qu'en 1999.***

- **Une surveillance plus que décuplée**

4,5 millions d'analyses sont effectuées chaque année dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour évaluer l'état des rivières, nappes et lacs. La surveillance évolue et se perfectionne régulièrement y compris pour détecter les nouvelles molécules présentes en très faible quantité dans les eaux. L'analyse de ces nouveaux résultats, couplée à une meilleure connaissance de l'impact des pollutions sur le milieu naturel et l'homme, permettra de mieux orienter les mesures à mettre en œuvre pour atteindre efficacement le bon état des eaux.



Ce rapport sur l'état des eaux a été réalisé par l'agence de l'eau à partir des données individuelles annuelles mesurées dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse et des données de ses partenaires : DREAL (hydrobiologie), l'agence française pour la biodiversité (poissons), l'institut méditerranéen d'océanologie (flux à la Méditerranée) IFREMER (eaux côtières et de transition), syndicat de la nappe Vistrenque (eaux souterraines). Le bon état des eaux est une notion juridique définie pour l'Europe entière par la directive cadre sur l'eau de 2000. Elle correspond aux conditions permettant le bon fonctionnement des processus écologiques, la présence et le maintien de la faune et de la flore aquatiques.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 - stephanie@plus2sens.com